

France-Gap: Writing agency services

OJ S 28/2016 10/02/2016

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général des Hautes-Alpes

National registration number: 22050001100089

Postal address: Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005

Town: Gap

Postal code: 05008

Country: France

For the attention of: Le président

E-mail: marchespublics@hautes-alpes.fr

Telephone: +33 492403800

Fax: +33 492403801

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.marches-publics.info/acheteur/hautes-alpes/>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info/acheteur/hautes-alpes/>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Département des Hautes-Alpes: mission achat public

Postal address: Service marchés publics, place Saint-Arnoux, CS 66005

Town: Gap Cedex

Postal code: 05008

E-mail: marchespublics@hautes-alpes.fr**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Département des Hautes-Alpes: mission achat public

Postal address: Service marchés publics, place Saint-Arnoux, CS 66005

Town: Gap Cedex

Postal code: 05008

E-mail: marchespublics@hautes-alpes.fr**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Département des Hautes-Alpes: mission achat public

Postal address: Service marchés publics, place Saint-Arnoux, CS 66005

Town: Gap Cedex

Postal code: 05008

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Coordination, rédaction, illustration, mise en page, impression et distribution du magazine départemental des Hautes-Alpes.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 15: Publishing and printing services on a fee or contract basis

NUTS code FR822 Hautes-Alpes

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le département publie un magazine intitulé «Vivre + Haut», distribué à tous les Haut-Alpins et mis en ligne sur le site internet www.hautes-alpes.fr, quatre fois par an (possibilité d'en réaliser un 5e de façon exceptionnelle). Le calendrier des parutions est le suivant: janvier, avril, juillet et octobre. La pagination de base s'établit à 28 pages, avec la possibilité de monter à 32 en fonction de l'actualité. Le magazine est tiré à 70 000 exemplaires dont 66 000 sont distribués sous blister biodégradable dans toutes les boîtes aux lettres du département des Hautes-Alpes.

II.1.6. CPV code(s)

92312211 Writing agency services, 64121100 Mail delivery services, 79810000 Printing services, 79822000 Composition services, 79822500 Graphic design services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché séparé à bons de commande avec maximum et un opérateur économique.

Les marchés sont conclus pour une période d'un an à compter de la notification du contrat.

Les marchés pourront être reconduits pour 3 périodes d'un an.

La quantité totale des commandes pour la durée de chaque lot est un maximum de 5 numéros par période. Ce seuil maximum est identique pour chaque période.

Les variantes sont autorisées uniquement pour le lot 2.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Coordination, rédaction, illustration, mise en page.

le prestataire assurera la réalisation et la coordination de toutes les étapes du magazine depuis la définition du sommaire, jusqu'à la livraison du fichier de fabrication à l'imprimeur titulaire du lot n° 2.

2) CPV code(s)

92312211 Writing agency services

3) Quantity or scope

Maximum 5 unités pour la période initiale. 1ère recon. Maxi 5 — 2ème recon. Maxi 5 — 3ème recon. Maxi 5.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Impression

Impression, coordination des étapes de fabrication:

- photogravure,
- impression,
- conditionnement,
- contrôle qualité des différents secteurs,
- contrôle de façonnage,
- livraison au distributeur et au Département.

2) CPV code(s)

79810000 Printing services

3) Quantity or scope

Maximum 5 Unités pour la période initiale. 1ère recon. Maxi 5 — 2ème recon. Maxi 5 — 3ème recon. Maxi 5.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

1) Short description

Distribution

Distribution du magazine dans toutes les boîtes aux lettres du département des Hautes-Alpes.

2) CPV code(s)

64121100 Mail delivery services

3)

Quantity or scope

Maximum 5 Unités pour la période initiale. 1ère recond. Maxi 5 — 2ème recond. Maxi 5 — 3ème recond. Maxi 5.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune garantie financière n'est exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français. Caractéristiques des prix: prix unitaires. Modalités de variation des prix: révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes: via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements: sur fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: La durée du contrat précitée est une durée maximum.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.

(disponible à l'adresse suivante: http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm

— formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

(disponible à l'adresse suivante: http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années; Liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature; Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; Tout justificatif attestant de ses capacités professionnelles.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Lot 1: valeur technique %. Weighting 60
2. Lot 1: prix des prestations %. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

16COM001

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.3.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.marches-publics.info/acheteur/hautes-alpes/>

Procédure: Appel d'offres ouvert, selon les dispositions des articles 33 3° al. et 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Marché à bons de commande

Commentaires sur la forme du marché: avec maximum et un opérateur économique. Ce marché à bons de commande étant un accord cadre avec un seul opérateur au sens de la directive européenne 2014/24/CE.

Critères d'attributions: les critères de sélection des offres pour le lot n° 2:

Valeur technique: 40 %

Prix des prestations: 60 %

Les critères de sélection des offres pour le lot n° 3:

Valeur technique: 50 %

Prix des prestations: 50 %

Pour la valeur technique du lot 1, les sous critères suivants sont retenus:

— la qualité du style journalistique et de l'expression française du ou des rédacteurs proposés: langue concise, accessible et précise, plan des articles, orthographe, grammaire, typographie (3 points);

— la qualité esthétique et technique des photographies du ou des photographes proposés: éclairage, cadre, lumière, contrastes, conditions de prises de vues, métadonnées. Les couleurs saturées sans excès faisant la part belle aux personnes et à l'environnement haut-alpin sont appréciées (2 points);

- la qualité technique et esthétique des infographies issues de publications et signées par le candidat: capacité à traduire et synthétiser une information visuellement, facilité d'interprétation par le lecteur, modernité du rendu, choix des pictogrammes? (1 point);
- la qualité technique et graphique de la mise en page des publications montrées en exemple: organisation de la page (disposition des textes, blancs et photos pour faciliter la lecture), césures et justification des textes, harmonie des couleurs? (2 points);
- la capacité technique et organisationnelle du candidat à répondre aux besoins du Département, notamment en matière de personnel(remplacement en cas d'indisponibilité, etc.) ainsi que l'expérience du candidat dans la réalisation et la coordination de publications similaires (2 points).

Pour la valeur technique du lot 2, les sous critères suivants sont retenus:

- la qualité du papier proposé:

- * blancheur avec un indice minimum de 120 selon la norme ISO 11475 (degré de blanc CIE en D65/10, la blancheur mesurée uniquement selon la norme ISO 2470 ne sera pas analysée et recevra la note de zéro), (2 points)

- * main (nf en 20534, norme ISO 534) (2 points)

- * et opacité (norme nf iso 2471) (2 points).

Chaque sous-critère sera noté sur deux points, la meilleure note allant au papier le plus blanc, le plus épais et le plus opaque.

- Les performances en matière de protection de l'environnement (2 points);

- les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté. (2 points).

Pour la valeur technique du lot 3, les sous critères suivants sont retenus:

- le nombre de boîtes aux lettres des Hautes-Alpes que le candidat est capable de desservir, ventilé par communes en intégrant les boîtes portant la mention « Stop pub » (4 points);

- les performances en matière de protection de l'environnement (1,5 points);

- les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté (1,5 points);

- la façon dont le candidat décrira le processus de distribution, le type d'informations et de statistiques qui seront transmises au service communication suite à la distribution (lieux non distribués, refus, raison des refus.....) et les recommandations pour éventuellement compléter la distribution (3 points).

Unité monétaire utilisée, l'euro.les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation des entreprises et déposer une offre par voie électronique en se connectant au site <http://www.marches-publics.info/acheteur/hautes-alpes/>

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures: L'Organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-Membre de l'union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.tout document contenant un virus informatique sera soumis à un programme de réparation. Si le document retrouve son intégrité initiale, l'offre sera déclarée recevable; dans le cas contraire, l'offre sera considérée comme non recevable. Il est

conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Pour le lot 2, les candidats devront fournir des échantillons, selon les modalités fixées au règlement de la consultation à la même adresse de dépôt des plis.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 5.2.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22, 24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13006

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre):

— un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA);

— un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L.551-13 et suivants du CJA.

Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le tribunal administratif de Marseille, dans un délai de 2 mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16.7.2007 n° 291545, CE, 4.4.2014 n° 358994).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

5.2.2016